


Bien vivre aux Allues

METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE D'EMBAUCHE ATTRACTIVE ET FAVORISANT LA FIDÉLISATION DES AGENTS MUNICIPAUX

<p>Contexte et constat</p>	<p>La mise en place d'un projet d'administration (PA) permet à la collectivité de disposer d'un document fédérateur qui fixe un cap, identifie les grands chantiers à mener et constitue un socle commun à l'ensemble des agents.</p> <p>Un premier projet a été élaboré pour la période 2021-2022 et sera poursuivi et complété progressivement. Ses objectifs sont multiples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être en mesure de mettre en œuvre le projet politique et d'en assurer le suivi, - Mettre en place une organisation stable, claire, efficace et fluide, - Offrir un cadre de travail épanouissant, - Anticiper les évolutions sociologiques, environnementales et technologique, - Garantir un service public adapté aux besoins des usagers. <p>Il repose sur 2 principes fondamentaux : la cohérence (entre les actions, les objectifs politiques, les besoins de la population et les ressources) et la cohésion (entre et avec les élus, les agents, les partenaires).</p> <p>3 axes de travail ont été identifiés dans le cadre de ce 1^{er} projet d'administration :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Garantir une gestion maîtrisée et responsable (action 1.1.3) - Mettre en place une politique d'embauche attractive et favorisant la fidélisation des agents municipaux (action 4-3.1) - Offrir un service public efficient et durable (présente action 4-4-1) 			
<p>Description</p>	<p>L'action s'organise autour de différents sous-thèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, - Etablir une politique de recrutement efficace, - Gérer efficacement les temps de travail et faciliter le recours au télétravail, - Assurer une rémunération attractive et équitable, - Prévenir les risques au travail, - Améliorer le management et développer la communication interne, - Garantir la parité hommes/femmes, - Construire une base documentaire. 			
<p>Pilote</p>	<p>Commune des Allues</p>		<p>Partenaires</p>	<p>Prestataires et délégataires de service public</p>

Bien vivre aux Allues

Calendrier prévisionnel	2022	2023	2024	2025	Bénéfices attendus
	Selon calendrier propre des différentes sous-actions				
Moyens financiers	Montant Global : Selon budget propre des différentes sous-actions Valorisation de temps de travail des agents mairie				Pistes pour le prochain plan d'action (après 2025)
	2022	2023	2024	2025	
	<i>Montant prévisionnel (HT)</i>				
	Selon budget propre des différentes sous-actions				
Moyens financiers	<i>Financement prévisionnel (HT)</i>				Poursuivre la dynamique engagée
	Selon plan de financement propre des différentes sous-actions				
Moyens humains	Direction générale des service et service en charge des ressources humaines de la mairie				
Risques identifiés	Coût de la vie et difficultés d'accès aux logements complexifiant l'embauche des personnels permanents et saisonniers Impact des crises successives sur le marché de l'emploi				
Actions liées	Lien avec les actions relatives aux logements communaux (action 4-5-2 sur la rénovation et 4-5-1 visant à favoriser l'accès au logement), à la dématérialisation des procédures (action 2.6.2) et au pilotage numérique des services (action 2.6.3)				
Indicateurs de suivi annuel	2022	2023	2024	2025	
	PA validé Bilan annuel	PA validé Bilan annuel	PA validé Bilan annuel	PA validé Bilan annuel	
Indicateurs de résultat	Validation du projet d'administration Réalisation du bilan annuel du projet d'administration Selon indicateurs de résultats propres à chacune des sous-actions				
Info / Focus carbone	/				